



C'est durant la période qui va de 1870 à 1914 qu'on situe généralement "l'âge d'or" de la presse quotidienne en France. Sous la IIIe république, elle se démocratise et devient un media de masse. Le contrôle strict qui s'exerçait sous le Second Empire disparaît, la liberté de la presse votée en 1881 ouvre une ère nouvelle où l'expression s'émancipe. Par ailleurs, les lois scolaires, l'école obligatoire, font que de plus en plus de Français savent lire et favorisent le développement d'un lectorat important. Dans le même temps, les innovations techniques, comme la rotative qui permet d'imprimer en grande quantité, ainsi

que le financement d'une partie des couts de fabrication par la publicité, vont entraîner la diffusion des journaux à bas prix, et les rendre accessibles à tous, jusque dans les campagnes.

Les journaux sont donc libres, de moins en moins chers, et le chemin de fer les transporte dans toutes les régions.

Mais c'est aussi au niveau des contenus que la révolution s'opère. Auparavant la presse n'existait que par abonnement, désormais elle sera vendue aussi au numéro. Ce fait, ajouté à la forte concurrence, incite les journaux à innover pour fidéliser et attirer le lecteur qui devient volatile. Pour cela on a recours au feuilleton et on utilise beaucoup le fait divers.

Voici quelques articles et entrefilets parus dans différents journaux régionaux et nationaux. « Autres temps, autres mœurs » : certains événements ou propos paraissent bien étonnants de nos jours, mais ces petits textes nous permettent d'entrevoir, parfois avec humour, la vie quotidienne de la ville dans ces temps anciens et semblent même par moments empreints d'une certaine actualité. On y parle histoire locale, école, religion, politique, drames et fêtes, sans oublier les petites annonces.

Bonne lecture du journal

Alain MARCEL

Comme dit le dicton : « A Lorgues on vit vieux et content »

L'immunité est proche, le virus disparaît

Gazette du Midi, 25/09/1854

VAR.—On lit dans l'Union de draguignan :
 « La santé publique s'améliore de plus en plus dans le département. L'immunité de préservation dont le chef-lieu a joui, semble désormais un fait acquis par une expérience à l'abri de toute atteinte. Lorgues, Flayosc, les Arcs, sont les trois localités de nos environs qui auront été les dernières à se débarrasser du fléau, mais on a tout lieu d'espérer que ces localités touchent elles-mêmes au terme de leurs cruelles épreuves. Depuis deux jours Lorgues respire. Il est vrai qu'un très grand nombre de personnes ont émigré dans les campagnes. Qu'elles ne se hâtent point de rentrer, comme nous le leur avons déjà recommandé, et avec un peu de patience elles n'auront aucun risque à courir.

Le fléau dont il s'agit ici est bien sûr le choléra qui frappa durement la région à plusieurs reprises au cours du XIXe siècle

Le Petit Marseillais, 17/12/1904

PAUVRE FOSSOYEUR !

On nous écrit de Lorgues (Var) le 16 sep. :
 Décidément, pour peu que cela continue, nous allons voir éclater une grève dans notre ville. En un mot, c'est une grève macabre qui nous menace, une grève de croque-mortel.
 Depuis quarante-quatre jours, il n'était plus mort personne dans Lorgues et l'on voit sur le chemin qui conduit à la nécropole, notre fossoyeur se promener lentement, la tête basse, l'air soucieux et les mains ballantes. Et il se plaint aux passants du fichu temps que nous traversons et du commerce qui ne va pas.

Mais, comme nous n'avons chez nous qu'un fossoyeur, ce serait tout de même assez curieux, si les gens s'obstinent à ne pas mourir, de voir ce modeste et pacifique fonctionnaire manifester tout seul et lever l'étendard de la révolte !

Une ville de 3.000 habitants ayant si peu de décès peut aisément éviter que son unique fossoyeur meure de faim. Aussi nous espérons que nos édiles aviseront à cette situation intéressante et ne voudront pas avoir sur la conscience un homicide municipal. — V.

*C'est ce que chantera Brassens 50 ans plus tard :
 « Dieu sait que je n'ai pas le fond méchant
 Je ne souhaite jamais la mort des gens
 Mais si l'on ne mourait plus
 Je crèverais de faim sur mon talus
 J'suis un pauvre fossoyeur »*

— Par des voyageurs arrivés de Nice à Marseille, on a appris que la diligence des Messageries Impériales, partie mardi matin de cette ville, a été arrêtée, vers neuf heures du soir, entre Draguignan et Lorgues, par deux individus armés de fusils. Ces malfaiteurs ont menacé de faire feu sur les voyageurs, si on ne leur livrait pas l'argent qu'ils savaient, disaient-ils, avoir été confié au conducteur. Celui-ci a dû leur remettre un group de 4,000 fr., et les voleurs se sont alors retirés sans rien prendre aux personnes qui se trouvaient dans la voiture.

Arrivé à Lorgues, le conducteur a dû faire son rapport et donner, autant que possible, à la gendarmerie, le signalement de ces malfaiteurs, qui avaient eu soin de barbouiller de farine leur figure et de la cacher en partie avec un mouchoir.

C'est à se demander qui s'est fait rouler dans la farine.

Au cercle des blancs on choisit son saint-patron

— On écrit de Lorgues :

« Le cercle de Provence de Lorgues a fait, aujourd'hui, l'inauguration de son nouveau local; cent membres environ y assistaient; à l'unanimité, les membres du cercle ont choisi pour leur patron, saint Louis, roi de France, dont une superbe statue en bronze sera placée sur la cheminée de la salle principale. Le local est vaste et meublé somptueusement. »

LORGUES. — *Un Cheval qui s'emballé.* — Hier matin, à 8 heures, le sieur Girard Joseph descendait la rue des Moulins sur un char, lorsque le cheval qui traînait le véhicule s'est subitement emballé. Pendant le parcours, en pente rapide, Girard, à la suite d'un choc, est tombé en avant à côté du cheval, et c'est par le plus grand des hasards qu'il n'a pas été atteint par les roues. Relevé par les personnes qui s'étaient portées à son secours, on a heureusement constaté qu'il n'avait que de légères ecchymoses à une jambe et au bras. M. Girard remercie les personnes qui lui ont porté aide en cette circonstance.

Cette personne a certainement placé, en remerciement, un ex-voto à St-Ferréol

— On écrit de Lorgues (Var) qu'un monastère de dames capucines vient d'être fondé dans cette ville. M. Jordany, évêque de Fréjus et Toulon, a voulu installer lui-même ces religieuses, et la cérémonie a eu lieu le 17 novembre, en présence d'un grand nombre de fidèles de la paroisse et des environs. M. Jordany a dit la messe.

« Dans une allocution qui a ému toute l'assistance, dit l'Univers, le prélat a félicité les habitants de Lorgues sur le bonheur qu'ils avaient de posséder plusieurs maisons religieuses, et surtout celles de ces saintes victimes de la pénitence, qui, par leurs prières et leurs austérités, apaiseront nuit et jour la colère de Dieu, continuellement irrité par les pécheurs, et seront comme un paratonnerre contre les coups de sa justice. »

Troun de Diou ! La capucine meilleur des paratonnerres contre la foudre divine...qui l'eut cru ?

Au cercle des rouges on prépare les élections

Lorgues. — En vue des élections législatives prochaines, les membres du cercle de l'Union Ouvrière, assemblés en réunion générale, ont nommé une Commission électorale, qui aura pour but de s'entendre avec les autres groupes, au sujet d'une organisation d'un Comité Central pour l'élection d'un candidat républicain socialiste.

Gibier Provocateur

Lorgues, 27 décembre. — Décidément le gibier en prend à son aise dans notre contrée. Il y a quelque temps, un lièvre pénétrait dans la ville et fut pris vivant en plein boulevard; il y a quelques jours, quatre sangliers ont été vus par plusieurs personnes se dirigeant à la file, vers Lorgues et y auraient immanquablement fait leur entrée par la rue de la Rouguère, s'ils n'avaient, par pur caprice sans doute, rebroussé chemin; enfin, hier, un lièvre a fait le tour de la place Neuve et s'en est allé comme il était venu, sans plus être inquiété. Aurions-nous trop de gibier et pas assez de chasseurs ou l'audace de ces derniers ne serait-elle pas à la hauteur de celle des lièvres ? — V.

Aujourd'hui, avec le développement galopant des «cochongliers», il est difficile d'imaginer que le sanglier était alors un gibier rare

— Une jeune fille de Lorgues, qui avait disparu de cette commune depuis le 26 juillet dernier, a été retrouvée le 4 de ce mois dans une citerne située sur la route de Draguignan. D'après sa déclaration, elle est tombée dans cette citerne en voulant y puiser de l'eau, et y est restée neuf jours sans avoir été secourue, malgré ses cris et ses gémissements. Transportée à l'hôpital, il a été reconnu que cette jeune fille n'avait besoin que de soins ; son état n'a rien d'inquiétant.
(Sémaphore.)

Il paraît que « la vérité est au fond du puits »

Tablettes de Paris, 03/02/1869

On nous écrit de Lorgues, le 28 janvier :
Lorgues vient d'être le théâtre d'un tragique événement.

M. Rivalz, négociant très-honorable et fort estimé, se trouvait hier soir dans un appartement situé au rez-de-chaussée de la maison qu'il occupe près du grand Cours, lorsqu'à travers les persiennes et l'une des fenêtres donnant sur la rue, un coup de feu lui a été tiré et l'a atteint mortellement.

Le meurtrier, serait, dit-on, un cultivateur qui ayant été pris en flagrant délit de vol de fumier dans la propriété de M. Rivalz, était sous le coup de poursuites devenues inévitables. Ce serait alors pour satisfaire à un sentiment de vengeance qu'il n'a point hésité à commettre un crime.

Présument sans doute qu'il lui serait impossible d'échapper aux recherches qui allaient être faites, il s'est fait justice lui-même. Quelques instants après le meurtre commis, son corps a été trouvé sous les murs du cimetière. Il venait de se brûler la cervelle.

Journal des villes et des campagnes, 16/05/1851

— On écrit de Lorgues (Var) : « Une touchante cérémonie réunissait dimanche dernier, dans la chapelle du couvent de la Présentation, une foule empressée et recueillie. Amenée d'Ethiopie par le dévouement d'un prêtre génois, une jeune négresse, initiée aux saints mystères par les soins de nos religieuses, courbait son front sous le baptême de l'Eglise. Cette enfant recevait des mains mêmes de Mgr l'évêque le premier des sacrements. M. le maire de la ville de Lorgues et l'une des dames les plus distinguées de la ville tenaient sur les fonts baptismaux la jeune néophyte. Le digne prélat a fait ressortir, dans une allocution vive et bien sentie, l'importance de cette cérémonie, inusitée dans nos contrées. »

Couronnement ou déracinement pour cette reine de Saba ? La chapelle de la Présentation est aujourd'hui salle de cinéma

« Le coq est roi sur son fumier » a dit Sénèque

St Ferréol avait déjà des amis

Débats politiques et littéraires, 02/04/1928

La grande pitié de l'ermitage de Saint-Ferréol, à Lorgues. — On a enfin pitié de l'ermitage de Saint-Ferréol, à Lorgues (Var). L'Académie des jeux floraux de Provence annonce qu'il va être procédé à des travaux de réfection. Cet ermitage, nous dit M. Marius Liautard, date du seizième siècle. Il est situé sur une colline à l'entrée du village. Adossé contre celui-ci au Sud-Est et à l'Est, se trouve l'ancien couvent des capucins. Ce couvent, qui est entouré au-devant d'un grand parc, embrasse en tous sens un panorama grandiose, incomparable, s'étendant à l'Est aux montagnes des Alpes-Maritimes, le rocher de Roquebrune, toute la chaîne des Maures, et, vers Marseille, le piton de la Sainte-Baume. Un comité s'est constitué pour la remise en état de ce vieux monument. Toutes les communications concernant son œuvre de protection de nos monuments doivent être adressées à M. Marius Liautard, directeur, à Barjols (Var).

La Presse, 16/01/1865

HISTOIRE.

Histoire de la commune de Lorgues, par le docteur F. Cordouan, in-48. — Très intéressante monographie d'une petite ville de Provence. Jadis cette ville a eu son importance ; elle avait une constitution et des franchises spéciales, un blason fort beau et une devise dont elle était fière (Fidélité et Force). Aujourd'hui tout cela a disparu ou peu s'en faut, le niveau égalitaire a passé sur ces privilèges. Lorgues n'est plus qu'un chef-lieu de canton vivant de la vie de tous les bourgs provinciaux. Mais qu'importe, ce n'est point là une raison pour faire fi du passé. Il est bon, au contraire, de le rappeler quand cette remembrance est purement historique et ne cache point des regrets.

Aujourd'hui on écrirait : « Lorgues n'est même plus un chef-lieu de canton... »

Nous sommes forcés d'annoncer, mais nous le faisons la mort dans l'âme, pour ne pas trop déplaire à l'Echo de la Province, que, dans son audience du 30 octobre, la cour d'assises du Var a condamné à cinq ans de réclusion le nommé Antoine Gravière, en religion frère Camélien, instituteur congréganiste à l'École communale de Lorgues, reconnu coupable d'attentats à la pudeur sur des enfants âgés de moins de treize ans.

Le pauvre homme!

On se demande si le rédacteur ne s'est pas trompé de victime

Le Petit Journal, 11/02/1897

FOU AMOUREUX

(Dépêche de notre correspondant)

Toulon, 10 février.

Un drame s'est déroulé hier à l'Ermitage de Saint-Ferréol, près de Lorgues (Var). Un nommé Etienne Gauthier, âgé de vingt-deux ans, natif de Trinquetaille, revenu de chez lui où il était allé se munir des pièces nécessaires au mariage qu'il devait contracter avec une jeune fille de Lorgues nommée Marie C., âgée de dix-sept ans, conduisait hier sa fiancée à l'Ermitage. Là il étendit son pardessus sur lequel il s'assit, sortit de sa poche un revolver et un flacon d'extrait de saurine dont il absorba la moitié, puis s'adressant à sa compagne : Bois le reste, dit-il.

Cette dernière, peu disposée au suicide, refusa énergiquement la proposition. Gauthier, voyant cela, se logea une balle de son revolver dans la tempe droite, puis passant ensuite son arme dans la main gauche, il appuya de nouveau sur la détente, un second coup retentit et Gauthier tomba agonisant.

A la vue du sang, Marie se mit à fuir en appelant au secours. Les secours arrivèrent, mais tous les soins prodigués furent inutiles, le malheureux était mort. On attribue ce suicide à un accès d'aliénation mentale.

C'est Roméo et Juliette à l'Ermitage. (Cf. la sculpture de Rodin au fameux musée de St Pétersbourg)

Le Petit Marseillais, 28/07/1908

LORGUES. — Samedi soir, la fête de la Gare était annoncée par une sérénade aux autorités et un feu de joie.

Dimanche, la route nationale qui conduit de la ville à la gare était absolument bondée sur tout le parcours. On peut dire que cette fête champêtre a dépassé en animation et en éclat toutes celles des années précédentes. Quand vint le soir, le coup d'œil fut féerique. Les toilettes claires des dames tranchaient agréablement avec la ramure foncée et à forme géométrique des tilleuls bordant le chemin. De ce chemin qui se déroule sur un point culminant, on entend les joyeuses clameurs de la foule, et l'on aperçoit au loin des jets de flammes brillant de toute part dans la nuit noire et sans lune. Ces feux qui brillent comme des incendies lointains proviennent de nos fabriques de toilettes dont les fours sont en activité. A la gare, on danse au son des tambourins, orchestre charmant dans son cadre champêtre. Tour à tour de superbes acacias forment de fraîches tonnelles et répandent leur parfum. De nombreuses familles sont assises sous ces tonnelles naturelles et admirent, en respirant l'air frais du soir, le panorama que la nature embellit et que la commission des fêtes a complété avec un goût parfait.

Toutes nos félicitations aux organisateurs et particulièrement à leur président, M. Fournier, notre sympathique chef de gare.

Attention contraventions !

Le Petit Marseillais, 11/09/1907

LORGUES. — Audience de simple police du 5 septembre :

Garino François, aux Arcs, bestiaux sur la voie publique, 1 fr. d'amende et aux dépens; Teisseire Louis, à Draguignan, défaut de plaque à bicyclette, 1 fr. d'amende et aux dépens; Cabasse Louis, aux Arcs, violences légères, jugement ordonnant enquête; Grimaud Marguerite, épouse Martial, violences légères à Lorgues, acquittée; Mauné Jules, à Lorgues, violences légères, 1 fr. 50 d'amende et aux dépens; Adone André, à Draguignan, véhicule non éclairé, 2 fr. d'amende et aux dépens; Teulier Benjamin, aux Arcs, vélo non éclairé, 1 franc d'amende et aux dépens; Vaillant Emile, du Luc, vélo sans appareil sonore, 1 fr. d'amende et aux dépens; Ciry Elie, à Vidauban, vélo sans appareil sonore, 1 fr. d'amende et aux dépens; Baptiste Charles, aux Arcs, tapage nocturne, 2 fr. d'amende et aux dépens.

Instauré en 1810, jusqu'à la réforme de 1958 le tribunal de simple police était le cadre des jugements rendus par le juge de paix. Il y en avait alors un par canton

Le Petit Marseillais, 12/11/1887

Etude de M^e P. BERAUD, avoué,
à Draguignan.

Vente aux Enchères Publiques
En l'étude de M^e Boyer, notaire, à
Lorgues (Var), le dimanche, 4 dé-
cembre 1887, à deux heures après-
midi :

D'un *grand immeuble* servant d'hô-
tel connu sous le nom d'« *Hôtel de la
Poste* », sis à Lorgues (Var), se compo-
sant d'une vaste maison à deux étages
avec remises et écuries, et d'une partie
de maison attenante; dans la vente
sont compris les meubles et le maté-
riel servant à l'exploitation de l'hôtel.

Mise à prix..... F. 10,000
Pour renseignements s'adresser à M^e
BOYER, notaire, à Lorgues.

Etudes de M^e GUIDE, avoué
à Draguignan
et de M^e BOYER, notaire à Lorgues

VENTE
Aux Enchères Publiques
LE DIMANCHE 9 SEPTEMBRE 1888
à deux heures de l'après-midi
EN L'ETUDE
de M^e BOYER, notaire à Lorgues
DE DIVERSES PROPRIÉTÉS
ET D'UNE
GRANDE FABRIQUE DE TOMETTES
Sise à LORGUES, quartier de l'Etang
La Fabrique qui est très bien instal-
lée, touche presque la gare du che-
min de fer.

MISES A PRIX
DE LA FABRIQUE 12,000 fr.
des
PROPRIÉTÉS & MAISONS 1000, 100, 200 fr.

Les frais de vente sont payés en dé-
duction du prix.
S'adresser pour renseignements aux
dits M^{rs} GUIDE et BOYER.

La Patrie, 02/10/1865

Le Petit Marseillais, 23/06/1877

MARCHE extraordinaire. — Fonds
d'horloger à vendre pour 90 f.
se composant de un régulateur, une pen-
dule, un tour et burin, 3 mycrosopes, 40
cadrans, 500 carrés pour clés, 65 clés, 15
giletières, 50 ressorts de montres et pendu-
les, une bigorne, 150 différents outils, beau-
coup de pièces non comprises ainsi qu'un
établi; le tout livré pour ce prix. S adres-
ser à M. Garieq, à Lorgues (Var).

Cure n° 64,835. — Lorgues (Var), place de la
Pompe, le 24 avril 1865. — Monsieur, souffrant de-
puis près de dix ans d'une maladie qui non-seu-
lement me rendait impropre à toute espèce de
travail, mais me laissait peu d'espoir de guérison,
j'ai fait usage de la *Revalescière* Du Barry. Depuis
lors les vomissements qui me prenaient plusieurs
fois par jour ont disparu en même temps que les
gonflements du ventre, qui me faisaient extrême-
ment souffrir. Mon corps affaibli a repris sa
force.

—
Veuillez agréer, etc., **JOSEPH ALARY, prop^{re}.**

Le Journal, 27/09/1933

Le Petit Marseillais, 02/07/1916

Le BEURRE EST CHER
Achetez pour votre cuisine OLIVAR
huile d'olives fruitée garantie pure de
tous mélanges. Avec OLIVAR évitez
crises hépatiques, constipation, migrai-
nes, lourdeurs d'estomac en buvant
OLIVAR tous les soirs avant le coucher.
L. MARQUET, prop. récolt. Oliverales
du Pin, à Lorgues (Var). Fco domicile
3 l., 35,25 ; 5 l., 54,15 ; 10 l., 99,45.

A VENDRE 2.000 fr. Limou-
sine 44 HP, marque
Delaugère Clayette, Orléans. Adr.
Bagarry Sainte-Foy, Lorgues, Var.

Le Petit Marseillais, 14 août 1894

Pensionnat S^t-Louis de Gonzague
DIRIGÉ PAR LES FRÈRES DE SAINT-GABRIEL
A LORGUES (Var)
Programme complet de l'enseignement spécial
Taux de pension : 400 francs. En un mot tous les
avantages désirable.

Le Petit Marseillais, 04/08/1888

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE
et Pensionnat de Lorgues (Var)
Directeur : A. ANDRÉ
L'École prend des pensionnaires et des demi-pen-
sionnaires.
Résultats nombreux à tous les examens.
Pour renseignements, s'adresser à M. André. —
Lorgues (Var).